Toute l'actualité de votre région en direct 24 h sur 24 sur
verviers.lameuse.be

Verviers

5.000€ pour trois coopératives locales

Elles ont gagné un tout nouveau prix attribué par la Province de Liège pour leur bon travail.

© D.R.

P.8

VERVIERS - POLÉMIQUE

Une plainte du collège contre Ben Achour ?

Les échevins, excepté ceux du groupe PS, estiment que ses propos sont de la diffamation

La politique verviétoise n'a pas fini de faire couler de l'encre. Tout démarre lors du conseil communal de lundi quand la location d'une surface commerciale de la Ville, à Jean-Pol Godefroid pour un loyer dérisoire, suscite de nombreuses interrogations du PS et d'Ecolo. Ce jeudi, Malik Ben Achour dégaine l'artillerie lourde et remet une couche. Suite à ces sorties, le collège, hormis les échevins socialistes, envisage d'entamer de porter plainte à son encontre.

Freddy Breuwer et Muriel Targnion en veulent à Ben Achour. © Montage S.P.

C'est une nouvelle publication de Malik Ben Achour qui a mis le feu aux poudres ce jeudi après-midi. Mécontent de la réponse obtenue lundi soir au conseil communal, sur le point de la location d'une surface commerciale de la Ville à un loyer dérisoire, il a publié un message accablant pour Muriel Targnion et le collège sur Facebook.

Dans sa publication il indique : « Je me suis insurgé contre ce dossier (la location de la cellule commerciale, ndlr) pour trois raisons : premièrement, une publicité (volontairement ?) insuffisante. Le but manifeste était, dès le départ, de la louer à Jean-Pol Godefroid, ensuite, une volonté affirmée en collège de ne pas solliciter l'avis des pompiers et enfin le prix !!!

> ***Il affirme que le collège a décidé de ne pas solliciter l'avis des pompiers, il s'agit de diffamation***
>
> Maxime Degey

Un prix très bas et un projet très flou ne permettant pas de lier ce prix bas à un projet commercial d'intérêt supérieur. »

C'est précisément cette partie de sa publication qui lui a attiré les foudres des membres du collège. « À partir du moment où Malik Ben Achour affirme publiquement, pour nous nuire, que le collège a décidé de ne pas solliciter l'avis des pompiers alors qu'une apostille du collège indique le contraire, il s'agit de diffamation », indique Maxime Degey (MR) qui ajoute que le collège va solliciter un avis juridique afin de déterminer ce qu'il y a lieu de faire. Le dépôt d'une plainte contre le conseiller et chef de groupe socialiste est donc envisagé.

Maxime Degey conteste également les propos du socialiste lorsqu'il explique qu'en 2017 et 2018, alors qu'il était échevin du Commerce, il avait mené des discussions en vue de l'arrivée d'un Proxy Delhaize dans cette surface commerciale. L'enseigne avait marqué son accord pour un bail de 27 ans avec un loyer annuel de 45.000€ la première année puis de 50.000€ la seconde et enfin 55.000€ les années suivantes. « Après de mois de négociations, la bourgmestre, Muriel Targnion m'a demandé de laisser tomber ce dossier. Elle avait un meilleur concept à proposer », indique Malik Ben Achour.

DES DÉCLARATIONS QUI PROVIENNENT D'UN HUIS CLOS

Pour le libéral ces accusations sont fausses ! Document du collège à l'appui, il nous indique que ce n'est pas Muriel Targnion mais bien le collège qui a décidé « de ne pas louer à Delhaize car les produits proposés ne sont pas en accord avec le mix commercial présent actuellement en centre-ville ».

Sur les propos concernant la récente location, Alexandre Loffet (dissident PS) va dans le sens du chef de file MR. « Ce qui est interpellant, c'est qu'on a un conseiller communal socialiste qui dit ce qui se passe en collège alors qu'il n'y est pas invité et qu'il s'agit d'un huis clos. On trouve ça étrange comme procédé tout de même », s'énerve le grand argentier de la Ville. « En plus il dit des choses qui sont fausses sur nous en prétendant que ça vient du collège. Pour l'instant nous n'annonçons pas encore que nous allons régler ça en justice mais nous examinons toutes les possibilités. »

> ***« Nous examinons toutes les possibilités »***
>
> Alexandre Loffet

Les échevins réunis en collège ce jeudi ont, durant une bonne heure, examiné cette question — à l'exception des socialistes Sophie Lambert, Hasan Aydin, Sylvia Belly et Antoine Lukoki qui ont choisi de boycotter l'examen de ce point —, sans toutefois la trancher. Un collège extraordinaire est convoqué ce vendredi pour le faire.

Comme le quorum est tout de même atteint sans la présence des socialistes, le collège a toute la latitude pour prendre les décisions qui lui semblent les plus appropriées et éventuellement d'aller en justice. Nul doute que ces actions vont encore ajouter de l'huile sur un feu qu'il semble impossible à éteindre.

FRANÇOISE PEIFFER ET A.R.

L'origine

« Une impression de copinage»

Tant Ecolo que le PS via l'intermédiaire de son chef de file Malik Ben Achour se sont montrés très critiques au conseil communal envers la proposition de la majorité de louer la surface commerciale en question. « Il faut une politique plus claire de redynamisation, elle n'existe pas et ça risque de poser problème dans le futur si on décide au cas pas cas de qui peut louer », expliquait en substance Danny Smeets d'Ecolo.»

Malik Ben Achour parlait lui de malaise en citant des éléments s'étant déroulés en collège. Le socialiste répondant à l'échevin Breuwer expliquait alors que le prix de la location et la manière dont le dossier a été amené en collège nourrissaient la suspicion. Malik Ben Achour indiquait que cette location était le début du déclin de la place Verte. Danny Smeets enchaînait alors en parlant d'impression de copinage quand les dossiers étaient gérés au cas par cas de la sorte.

« On a fait les choses dans les règles », insistait Jean-Pol Godefroid dans nos pages. Quant au prix du loyer, il estime que c'est ce que vaut une surface commerciale dans le centre à l'heure actuelle. Il dément d'ailleurs tout copinage. « Je m'entends bien avec Freddy certes, mais ça s'arrête là ».

A.R.

Verviers

150 masques transparents distribués aux malentendants

Pour que le masque, indispensable en raison de la crise sanitaire, ne soit pas un frein pour des personnes porteuses de handicap, la Ville de Verviers a trouvé la parade. 150 masques transparents seront ainsi distribués aux personnes sourdes ou malentendantes.

« Depuis de nombreux mois, le masque fait partie intégrante de notre quotidien. Nous le portons en rue, dans les commerces, durant nos loisirs et même parfois en famille.

Si cet accessoire est indispensable pour des raisons sanitaires, il occulte cependant certains éléments constitutifs de notre communication : mouvement des lèvres, mimiques… Ceci n'est pas sans répercussions pour les personnes sourdes ou malentendantes. En ma qualité d'Echevin en charge de la Politique du Handicap, je suis dès lors heureux de vous annoncer que la Ville de Verviers a reçu, via l'AVIQ, 150 masques adaptés.

POUR LIRE SUR LES LÈVRES

En effet, ceux-ci ont la particularité de posséder une fenêtre transparente permettant aux personnes ayant besoin d'une communication visuelle de pouvoir lire sur les lèvres.

La Ville se veut inclusive. © Prétexte BM

Ces masques ont été fabriqués par l'entreprise de travail adapté Entranam, située à Fernelmont et qui emploie près de 250 personnes porteuses d'un handicap physique ou mental.

Chaque citoyen souhaitant acquérir un masque adapté est invité à introduire sa demande par mail via l'adresse sante@verviers.be.

Porter un masque transparent, c'est permettre à de nombreuses personnes de retrouver enfin une situation de dialogue inclusive. »

LaMeuse
CHEF D'ÉDITION : Bruno BECKERS
LA MEUSE VERVIERS
Rue Xhavée, 26-28 - 4800 Verviers
redverviers.lameuse@sudpresse.be
www.lameuse.be
GROUPE SUDPRESSE
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION - RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Rodolphe MAGIS - Cédric BAUFAYT
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER
CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Grégory BAYET
DIRECTEUR PROCESS & DÉVELOPPEMENT : André THIEL
DIRECTRICE DIGITAL : Florence COLLARD
DIRECTEUR MARKETING/COMMERCIAL : Vincent BROSSEL
SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR
EDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAIN
SERVICE CLIENTÈLE
078/15.75.75 (tarif zonal)
Du lundi au vendredi de 8 à 18 h - Le samedi de 8 à 12 heures
E-MAIL : abonnements@sudpresse.be
Toutes nos offres d'abonnement sur www.jemabonne.be
AUTRES SERVICES
070/21.10.10
AVIS NÉCROLOGIQUES • PETITES ANNONCES
ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE
VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL : publicite@sudpresse.be